



## Vandalisme récurrent sur place de parking dans sous terrain

Par **benny57**, le **30/08/2011** à **20:50**

Bonjour,

Nous sommes locataires depuis pres de 2 ans dans une copropriété du centre ville de Nice. Nous avons été victime de vandalisme sur notre véhicule par 4 fois (vitres brisées, serrure percée...). Cette place de parking est biensur payante et se situe dans le parking sous terrain ferme de la résidence.

Ma question est de savoir si un recours est possible a l'encontre de l'agence, du syndic ou du propriétaire. Ces dommages sont biensur répertories par mon assurance et le montant de l'échéance grandit.

Merci par avance de vos reponses

Par **mimi493**, le **30/08/2011** à **23:02**

ça dépend. En quoi la responsabilité de la copro serait engagé ? Quelle faute est commise ?